



# Planeur Club de l'Atlantique

Aérodrome Les Landes de Corprais

85 600 Saint Georges de Montaigu

☎ : 02.51.42.08.94

## CONDITIONS \* 2022

\* : Conditions validées lors du conseil d'administration du 8 janvier 2022. Conformément au règlement intérieur de l'association, elles sont susceptibles d'évoluer sur décision du Conseil d'administration.

<b>Formule stagiaire débutant 3 jours :</b>	<b>-25 ans</b>	<b>+ 25 ans</b>
➤ Hors licence FFVP		
➤ 3 premières journées de vols de formation.		
➤ Renouvelable 1 fois — non remboursable		
➤ <b>TOTAL</b> (paiement obligatoire à l'inscription)	<b>175 €</b>	<b>225 €</b>

<b>L'adhésion au club et l'assurance</b>	<b>- 25 ans</b>	<b>+ 25 ans</b>
➤ Cotisation club annuelle	30 €	30 €
➤ Accès parc planeur et remorquage	60 €	144 €
➤ Accès parc planeur et remorquage 2 <sup>e</sup> membre d'une famille		72 €
➤ Participation journalière (pilotes de passage)	10 €	10 €

<b>Le remorquage</b>		
➤ Forfait 500 m	25 €	25 €
➤ Forfait 600 m	30 €	30 €
➤ Forfait 700 m	35 €	35 €
➤ Forfait 800 m	40 €	40 €
➤ Forfait 900 m	45 €	45 €
➤ Forfait 1000 m	50 €	50 €
➤ Dépannage air/heure	180 €	180 €

**Location des planeurs :** la tarification repose sur un système forfaitaire ou sur un système de tarification à l'heure de vol, au choix du pilote.

**Forfaits :** Les forfaits sont nominatifs, non remboursables, sauf cas de force majeure.

➤ 20 heures de vol	336 €	432 €
➤ Prolongation de 10 heures	168 €	216 €
➤ Forfait illimité	672 €	864 €

**Tarification à l'heure de vol :**

	<b>- de 25 ans</b>	<b>+ de 25 ans</b>
➤ Astir, Pégase	<b>20 €</b>	<b>26 €</b>
➤ Biplace, DG300	<b>21 €</b>	<b>27 €</b>
➤ DG600	<b>22 €</b>	<b>28 €</b>

**Vol d'initiation 100 €**

**Licence assurance FFVP obligatoire :** en supplément, voir tarifs en annexes ci-après. Si la licence FFVP est souscrite dans une autre entité affiliée, une copie signée devra être fournie au PCA.

**NB :** La souscription d'un forfait 20 h à l'inscription est obligatoire pour les pilotes détenteurs d'une SPL ou les stagiaires déjà licenciés en année N-1.

**Bourses :** pour aider à financer la progression des pilotes de moins de 25 ans (au 01/01 de l'année en cours), des bourses par objectifs sont attribuées par la FFVP et le Comité Régional de Vol en Planeur des Pays de Loire

<b>Pass Planeur</b>	<b>Non titulaires du BIA</b>	<b>Titulaires du BIA</b>
➤ Licence découverte 3 jours		100 €
➤ Au lâché (1 <sup>er</sup> vol solo)	100 €	100 €
➤ À l'obtention du Pass Planeur	150 €	200 €
➤ À l'obtention de la SPL — Licence de Pilote de Planeur	150 €	200 €
➤ Comité régional : à l'obtention de la SPL		
○ Hommes	75 €	75 €
○ Femmes	125 €	125 €
<b>Aides complémentaires et aides à la performance</b>		
➤ À l'obtention de la compétence campagne +		300 €
➤ À l'obtention de l'autorisation Voltige simple ou avancée		200 €
➤ Premiers 1000 kms déclarés sur le Netcoupe en commandant de bord		200 €
➤ Participation à un premier championnat officiel		200 €

